

Déclaration du Ministre au sujet du rapport triennal 2011 à 2013 de la Société de gestion des déchets nucléaires

En ma qualité de ministre des Ressources naturelles et de ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, je suis heureux de recevoir le rapport triennal 2011 à 2013 de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) intitulé *Apprendre davantage ensemble*.

Ce rapport exhaustif fournit de l'information aux Canadiens sur les progrès réalisés par la SGDN dans l'élaboration d'un plan sécuritaire et approprié pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire produits au Canada, dans le meilleur intérêt des Canadiens et de l'environnement.

Le rapport illustre l'engagement de la SGDN au cours des trois dernières années avec les responsables des collectivités, les parties intéressées et les individus touchés dans le but de trouver une collectivité prête et qualifiée pour devenir le site d'un dépôt souterrain profond où les déchets nucléaires seraient entreposés. Il décrit également le plan de travail de l'organisation pour les cinq prochaines années.

Jusqu'à maintenant, je suis encouragé par les résultats du processus de sélection lancé par la SGDN en 2010 visant à repérer une collectivité intéressée. Vingt-deux collectivités se sont manifestées afin d'en savoir davantage sur le plan et ont exprimé leur intérêt à devenir l'hôte d'une installation nationale. À la suite de l'apprentissage et de l'évaluation réciproques du processus de sélection de la SGDN, nous avons maintenant 14 collectivités qui passeront aux prochaines étapes. Je tiens à remercier toutes les collectivités et les citoyens qui ont offert de participer à l'orientation de ce plan et qui, de surcroît, contribuent à un enjeu d'importance nationale. La participation et l'engagement de la collectivité sont des ingrédients essentiels de ce processus.

Je suis persuadé que la SGDN continuera à tisser et à consolider ses relations avec les citoyens et les peuples autochtones. En poursuivant son travail auprès des collectivités, la SGDN renforcera ses activités de sensibilisation et d'éducation afin d'inclure les collectivités voisines et les organisations qui pourraient avoir un rôle à jouer dans le transport sécuritaire des déchets de combustible nucléaire.

Conformément à la loi fédérale, les propriétaires de déchets de combustible nucléaire prennent les mesures nécessaires pour s'assurer d'avoir l'argent disponible pour couvrir à long terme tous les coûts liés à la gestion des déchets de combustible nucléaire. À compter de 2013, les propriétaires de déchets de combustible nucléaire ont réservé environ 2,8 milliards de dollars dans un compte en fiducie pour ce projet.

L'industrie nucléaire du Canada génère plus de 6 milliards de dollars en revenus annuels et soutient plus de 30 000 emplois directs au Canada. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles notre approvisionnement en électricité est l'un des plus propres au monde.

Je reconnais que la tâche de la SGDN est ardue et qu'il faudra beaucoup de temps et d'énergie pour repérer une collectivité hôte volontaire. Au cours de ce processus, le gouvernement du Canada demeure engagé à surveiller et à examiner les activités de la Société de gestion des déchets nucléaires pour assurer qu'elle s'acquitte de ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Greg Rickford
Ministre des Ressources naturelles du Canada et
ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario

Le 26 juin 2014